

**GROUPE ESC ROUEN**  
*Association*  
1 rue du Maréchal Juin  
76130 MONT SAINT AIGNAN

---

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

---

**GROUPE ESC ROUEN**  
*Association*  
1 rue du Maréchal Juin  
76130 MONT SAINT AIGNAN



**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

**Sommaire**

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport Spécial

⌘⌘⌘

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

#### EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée consécutivement à l'appel d'offres lancé par votre entité consolidante, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association GROUPE ESC ROUEN, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre association étant soumise pour la première fois à l'obligation de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'un audit.

### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le premier paragraphe de l'annexe relatif au transfert de l'activité de formation (ESC, ISPP, IFI, ECAL) au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Nous attirons également votre attention sur la note « 1. Frais de scolarité » de l'annexe qui expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de scolarité, ainsi que la manière dont ils ont été répartis sur l'exercice clos le 31 décembre 2008.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et méthodes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES


Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

En raison des circonstances ayant conduit à notre désignation comme commissaire aux comptes de votre entité, il appartient à votre assemblée générale de ratifier notre nomination. C'est la raison pour laquelle notre rapport est signé de ce jour.

Fait à MONT SAINT AIGNAN,  
Le 29 juin 2009

**RSM Secno**



**Franck DUCLOS**  
*Commissaire aux Comptes*



**Eric MASUREL**  
*Commissaire aux Comptes*

RSM Secno

## BILAN ACTIF

28 Rue Alfred Kastler  
76130 MONT SAINT AIGNANTél : 02 35 59 76 76 - Fax : 02 35 50 11 55  
31/12/2008 31/12/2007

	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	179 562,29	59 602,11	119 960,18	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 142,96	10 316,19	18 826,77	
Autres immobilisations corporelles	1 245 929,65	445 105,58	800 824,07	
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	139 553,45		139 553,45	
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 056,98		22 056,98	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 616 245,33</b>	<b>515 023,88</b>	<b>1 101 221,45</b>	
Comptes de liaison				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	13 682,97		13 682,97	
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	2 517 842,72		2 517 842,72	111 864,81
Autres créances	505 094,27		505 094,27	
Valeurs mobilières de placement	4 445 361,19		4 445 361,19	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	280 588,67		280 588,67	
Charges constatées d'avance (3)	215 692,27		215 692,27	3 228,70
<b>TOTAL (II)</b>	<b>7 978 262,09</b>		<b>7 978 262,09</b>	<b>115 093,51</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>9 594 507,42</b>	<b>515 023,88</b>	<b>9 079 483,54</b>	<b>115 093,51</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

**BILAN PASSIF**

	31/12/2008	31/12/2007
	Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>	718 251,37	
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 268,60	
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL</b>	<b>(I) 720 519,97</b>	
<b>Comptes de liaison</b>	<b>(II)</b>	
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	80 000,00	
Provisions pour charges	2 032,00	
<b>TOTAL</b>	<b>(III) 82 032,00</b>	
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL</b>	<b>(IV)</b>	
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10,78	
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 158 775,55	10 728,11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 995 634,80	
Dettes fiscales et sociales	1 587 963,93	102 203,24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	392 804,51	2 162,16
Produits constatés d'avance (1)	141 742,00	
<b>TOTAL</b>	<b>(V) 8 276 931,57</b>	<b>115 093,51</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(VI)</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I à VI) 9 079 483,54</b>	<b>115 093,51</b>
<i>(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>		
<i>(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>	5 118 156,02	104 365,40
<i>(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</i>		
<i>(3) dont emprunts participatifs</i>		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		

## COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2008	31/12/2007
		Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services			
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		18 692 782,02	494 688,52
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		6 018 596,95	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		39 956,07	
Collectes			
Cotisations			
Autres produits		178,23	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>(I)</b>	<b>24 751 513,27</b>	<b>494 688,52</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		16 351 811,26	307,99
Impôts, taxes et versements assimilés		217 465,39	2 359,25
Salaires et traitements		4 186 800,95	339 356,49
Charges sociales		1 809 634,21	152 664,79
Autres charges de personnel			
Dotations aux amortissements sur immobilisations		515 023,88	
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges		82 032,00	
Autres charges		845 140,08	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>(II)</b>	<b>24 007 907,77</b>	<b>494 688,52</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I-II)</b>	<b>743 605,50</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Excédent attribué ou déficit transféré	<b>(III)</b>		
Déficit supporté ou excédent transféré	<b>(IV)</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		11 336,63	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		25 896,86	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>(V)</b>	<b>37 233,49</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilés (5)		2 635,11	
Différences négatives de change		755,00	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(VI)</b>	<b>3 390,11</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(V-VI)</b>	<b>33 843,38</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>777 448,88</b>	

RSM Secno

28 Rue Alfred Kastler  
76130 MONT SAINT AIGNAN  
Tel : 02 35 59 76 78 - Fax : 02 35 59 11 55

## COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2008	31/12/2007
		Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion		1 616,95	
Sur opérations en capital		10 095,59	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>(VII)</b>	<b>11 712,54</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion		70 910,05	
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(VIII)</b>	<b>70 910,05</b>	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(VII-VIII)</b>	<b>- 59 197,51</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>(IX)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>(I+III+V+VII)</b>	<b>24 800 459,30</b>	<b>494 688,52</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>24 082 207,93</b>	<b>494 688,52</b>
<b>5 - SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>718 251,37</b>	
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>718 251,37</b>	
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>Produits</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>TOTAL</b>			
<b>Charges</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			

RSM Secno

28 Rue Alfred Kastler

76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél : 02 35 59 76 76 - Fax : 02 35 59 11 55



# RSM Secno

28 Rue Alfred Kastler  
76130 MONT SAINT AIGNAN

Association Groupe ESC

Tél. : 02 35 59 76 76 - Fax : 02 35 59 41 55

Exercice clos le 31 décembre 2008

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

L'Association a été créée le 3 Avril 2007.

Le transfert d'activité de formation (ESC, ISPP, IFI, ECAL) par la CCI de Rouen a été effectué le 1er janvier 2008.

L'exercice 2008 est le premier exercice d'exploitation de 12 mois. Les données comptables de l'exercice 2007 ne sont pas comparables.

L'Association Groupe ESC Rouen fait partie d'un Groupe consolidé dont la tête de Groupe est la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen (CCIR). L'Association est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Le total du bilan clos le 31 Décembre 2008 est de 9 079 483,54 € et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégage un excédent de 718 251,37 €.

### I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (par rapport aux méthodes appliquées précédemment par la CCIR pour l'arrêté des comptes)
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

#### 1. Frais de scolarité

Les frais de scolarité facturés aux étudiants en octobre 2008 couvrent uniquement la période du 1er trimestre de scolarité jusqu'au 31 décembre 2008. Il n'y a pas de frais de scolarité facturés aux étudiants comptabilisés en "Produits constatés d'avance" à la fin de l'exercice.

Pour la formation initiale et par apprentissage, la répartition des frais de scolarité facturés entre les 3 trimestres de scolarité a été effectuée pour 1/3 pour l'exercice clos au 31/12/2008 et 2/3 pour l'exercice suivant soit le 31/12/2009.

Pour les mastères en temps partagé, le MBA et les programmes longs de formation continue, la répartition des frais de scolarité est de 20 % pour l'exercice clos au 31/12/2008 et 80 % pour l'exercice suivant soit le 31/12/2009.

Ces méthodes de répartition sont celles appliquées précédemment à la CCIR.

**2. Subventions d'exploitation**

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produits de l'année de signature des conventions. Au 31 décembre, des subventions à recevoir ou perçues d'avance sont éventuellement comptabilisées.

**3. Immobilisations**

Les immobilisations ont été reprises par l'Association à leur valeur nette comptable au 1er janvier 2008 (transfert de la CCIR).

Les durées d'amortissement de ces immobilisations sont celles qui restaient à courir à cette date.

**3.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels. Ces immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Les amortissements de ces immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues :

- Logiciels 3 ans

**3.2 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues :

- Matériels bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 7 à 10 ans

**4. Valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice au 31/12/2008, aucune provision pour dépréciation n'est à constituer.

# RSM Secno

28 Rue Alfred Kastler  
76130 MONT SAINT AIGNAN  
Tél. : 02 35 59 70 70 - Fax : 02 35 59 11 55

Association Groupe ESC

Exercice clos le 31 décembre 2008

## 5. Indemnités de départ à la retraite

Les engagements relatifs aux départs à la retraite sont provisionnés en totalité au 31 décembre, en appliquant la convention collective de la FESIC et les hypothèses suivantes :

- taux de revalorisation des indemnités : 2,30 %
- taux d'actualisation : 4,00 %
- taux de turnover : 4,00 %
- probabilité de survie : selon table de mortalité INSEE
- taux de charges sociales 48,00 %

Ces engagements concernent uniquement le personnel salarié propre à l'Association Groupe ESC Rouen et excluent les engagements relatifs au personnel mis à la disposition de l'Association par la CCIR, puisque cette dernière facture mensuellement un coût d'allocation de fin de carrière et de chômage, avec régularisation en fin d'exercice.

## II - DETAILS DE CERTAINS POSTES DE BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

### 1. Immobilisations

Tableau de variation des immobilisations en valeurs brutes

Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Transferts CCIR	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>				
Logiciels de gestion	57 215,13			57 215,13
Logiciels pédagogiques	29 152,28			29 152,28
Transferts CCIR Logiciels		93 194,88		93 194,88
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>86 367,41</b>	<b>93 194,88</b>	<b>0,00</b>	<b>179 562,29</b>
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>				
Transferts CCIR, Matériel et outillage		29 142,96		29 142,96
Matériel informatique	30 675,12			30 675,12
Matériel réseau	96 101,55			96 101,55
Matériel informatique, de bureau	138 966,83			138 966,83
Transferts CCIR Matériel informatique, de bureau		534 835,77		534 835,77
Matériel audiovisuel	15 687,83			15 687,83
Mobilier	118 084,41			118 084,41
Transferts CCIR Mobilier		311 416,95		311 416,95
Transferts CCIR Œuvres d'art		161,19		161,19
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>399 515,74</b>	<b>875 556,87</b>	<b>0,00</b>	<b>1 275 072,61</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>485 883,15</b>	<b>968 751,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 454 634,90</b>

**Association Groupe ESC****Exercice clos le 31 décembre 2008**Tableau de variation des amortissements des immobilisations

	Amortissements cumulés en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements cumulés en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels de gestion		2 923,79		2 923,79
Logiciels pédagogiques		4 019,23		4 019,23
Transferts CCIR Logiciels		52 659,09		52 659,09
<b>Total immobilisations incorporelles</b>		<b>59 602,11</b>	<b>0,00</b>	<b>59 602,11</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Transferts CCIR, Matériel et outillage		10 316,19		10 316,19
Matériel Informatique		1 954,44		1 954,44
Matériel réseau		15 772,65		15 772,65
Matériel informatique, de bureau		15 097,56		15 097,56
Transferts CCIR Matériel informatique, de bureau		332 378,87		332 378,87
Matériel audiovisuel		2 929,85		2 929,85
Mobilier		3 486,51		3 486,51
Transferts CCIR Mobilier		73 324,51		73 324,51
Transferts CCIR Œuvres d'art		161,19		161,19
<b>Total immobilisations corporelles</b>		<b>455 421,77</b>	<b>0,00</b>	<b>455 421,77</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>515 023,88</b>	<b>0,00</b>	<b>515 023,88</b>

Les dotations de l'exercice se répartissent ainsi :

-	sur immobilisations transférées :	468 839 €
-	sur immobilisations acquises :	46 184 €
		<u>515 023 €</u>

Les immobilisations en cours au 31/12/2008 correspondent à des travaux à refacturer par la CCIR Rouen (139.553 €) à la clôture de l'exercice.

**2. Clients**

Le solde du compte client de 2 517 843 € inclut une créance envers l'ADESCAHN de 966 896 €. Il n'existe pas d'antériorité sur les créances clients. En conséquence, aucune dépréciation n'est à pratiquer.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les modalités d'appel des frais de scolarité auprès des apprenants se distinguent des modalités de comptabilisation des produits.

- les frais de scolarité, dus par les apprenants, sont réglés soit en intégralité au début de l'année scolaire, soit de manière échelonnée sur 10 mois durant l'année scolaire ;
- les produits sont comptabilisés pour la seule quote-part relative à l'exercice.

**Association Groupe ESC****Exercice clos le 31 décembre 2008****3. Avances et acomptes recus**

Le solde créditeur de 3 158 776 € s'explique par les règlements anticipés des frais de scolarité par les étudiants pour un montant de 3 103 617 €, et par des avoirs à établir pour un montant de 55 159 €.

**4. Autres créances**

Le poste "Autres créances" (505 094 €) inclut en particulier les éléments suivants :

- produits à recevoir ECRICOME :	280 608 €
- subvention à recevoir Communauté de l'agglo-rouennaise	100 000 €
- subvention à recevoir FERRERO	42 583 €
- avance à Paris exécutive Campus	33 488 €
- produits à recevoir SESAME	29 244 €
- Compte courant CCIR	2 528 €

Le compte courant CCIR a été rémunéré au taux EONIA soit un produit financier de 10 998 € sur l'exercice clos au 31 décembre 2008.

**5. Provisions pour risques et charges**

- Provision pour risques social :	80 000 €
- Provision pour indemnités de départ à la retraite :	2 032 €

**6. Provision pour congés payés**

Le montant de la provision pour congés payés s'élève à 142 841 €.

La provision pour congés payés des enseignants a été évaluée au 31/12/2008 en considérant que les compteurs de calcul ont été remis à 0 au 31/08/2008.

Association Groupe ESC

Exercice clos le 31 décembre 2008

7. Effectif**Effectif au 31/12/2008**

<b>Corps professoral</b>	<b>76</b>
Association	38
CCIR	38

<b>Personnel de gestion</b>	<b>122</b>
<b>Association</b>	<b>43</b>
Cadre	15
Employé	28
<b>CCIR</b>	<b>79</b>
Cadre	26
Employé	53

<b>Total Général</b>	<b>198</b>
----------------------	------------

## Association Groupe ESC

Exercice clos le 31 décembre 2008

### 8. Etat des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif Immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières	22 056,98	22 056,98	
<b>De l'actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	13 682,97	13 682,97	
Créances clients et comptes rattachés	2 517 842,72	2 517 842,72	
Personnel et comptes rattachés	5 818,91	5 818,91	
Débiteurs divers	499 275,36	499 275,36	
Charges constatées d'avance	215 692,27	215 692,27	
<b>TOTAL</b>	<b>3 274 369,21</b>	<b>3 274 369,21</b>	

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10,78	10,78	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 995 634,80	2 995 634,80	
Personnel et comptes rattachés	639 351,14	639 351,14	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	946 608,85	946 608,85	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 003,94	2 003,94	
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 158 775,55	3 158 775,55	
Autres dettes	81 900,12	81 900,12	
Produits constatés d'avance	141 742,00	141 742,00	
<b>TOTAL</b>	<b>7 966 027,18</b>	<b>7 966 027,18</b>	

### 9. Produits à recevoir

#### Détail des produits à recevoir

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Autres créances</b>		
SESAME à recevoir	29 244,89	
Produits ECRICOME à recevoir	280 608,04	
Subvention CAR à recevoir	100 000,00	
Produits Ferrero à recevoir	42 583,33	
<b>TOTAL</b>	<b>452 436,26</b>	<b>0,00</b>

# RSM Secno

28 Rue Alfred Kastler  
76130 MONT SAINT AIGNAN  
Tél. : 02 35 59 76 76 - Fax : 02 35 59 41 55

Association Groupe ESC

Exercice clos le 31 décembre 2008

## 10. Charges à payer

### Détail des charges à payer

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
408100 Fournisseurs factures non parvenues	157 779,66	
408110 CCIR Factures non parvenues	694 700,88	
<b>TOTAL</b>	<b>852 480,54</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
428200 Provision congés payés	142 841,00	
428600 Personnel autres charges à payer	495 619,00	2 969,36
448600 Etat charges à payer	141,50	
<b>TOTAL</b>	<b>638 601,50</b>	<b>2 969,36</b>
<b>Autres dettes</b>		
Frais de déplacement	60 457,12	
Frais de déplacement étudiants	5 884,09	
Formation continue	48 143,04	1 855,10
Taxe d'apprentissage	195,00	
Médecine préventive	30 970,50	
CIL	17 399,00	
Cotisations bureau des élèves	64 095,00	
Cotisation bureau des sports	20 180,00	
Cotisation bureau des arts	16 700,00	
Bourses ERASMUS	46 880,64	
<b>TOTAL</b>	<b>310 904,39</b>	<b>1 855,10</b>

## 11. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 215 692,27 € au 31/12/2008. Elles sont principalement composées de charges payées d'avance pour l'organisation de salons, de voyages et de charges de loyers.

## 12. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 141 742 € au 31/12/2008. Ils sont composés à hauteur de 90 000 € de frais de scolarité comptabilisés d'avance sur la formation continue.

## 13. Produits d'exploitation

Les prestations de services sont composées des éléments suivants :

-	Droits d'inscription, frais de scolarité	18 323 963 €
-	Etudes réalisées	22 525 €
-	Locations salles et espaces	121 170 €
-	Autres (remboursement de frais...)	225 124 €
		<u>18 692 782 €</u>



# RSM Secno

28 Rue Alfred Kastler  
76130 MONT SAINT AIGNAN

Association Groupe ESC

él. : 02 35 59 76 76 - Fax : 02 35 59 11 85

Exercice clos le 31 décembre 2008

Les subventions d'exploitation reçues et la taxe d'apprentissage se décomposent comme suit :

-	subvention CCIR	2 400 000 €
-	financement des bourses par la CCIR	200 000 €
-	subvention Communauté de l'Agglomération de Rouen	500 000 €
-	taxe d'apprentissage	2 725 461 €
-	autres	<u>193 135 €</u>
		6 018 596 €

## 14. Charges d'exploitation

Les frais refacturés par la CCIR, sur la base de diverses conventions, sont principalement les suivants :

### Comptabilisation dans les comptes de charges externes :

-	loyer des locaux	1 320 700 €
-	mise à disposition du personnel	8 030 225 €

### Comptabilisation dans les comptes "Autres Charges"

-	redevance marque ESC	100 000 €
-	prestations CCIR	301 385 €

## 15. Charges exceptionnelles

Par convention, l'Association Groupe ESC a pris en charge le déficit de l'OGC de l'exercice 2008 pour un montant de 59 010 €.

## 16. Autres charges : Contribution versée à l'ADESCAHN

La contribution financière à verser à l'ADESCAHN au titre de l'exercice 2008 s'élève à 261 701 €.

## 17. Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun événement particulier n'est à signaler.

## 18. Rémunérations allouées aux dirigeants

Le montant brut des rémunérations versé aux trois cadres dirigeants les mieux rémunérés est de 345 989 €. Ces salariés sont mis à disposition par la CCI de Rouen à l'Association.

# RSM Secno

28 Rue Alfred Kastler  
76130 MONT SAINT AIGNAN  
Tél. : 02 35 59 76 76 - Fax : 02 35 59 11 55

Association Groupe ESC

Exercice clos le 31 décembre 2008

## 19. Aspects fiscaux

Il existe 2 secteurs fiscalisés : locations de salles et stands et le secteur relatif aux études et recherche.

## 20. Parties liées

### \* CCIR

- o Charges refacturées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen au titre de l'exercice clos au 31/12/2008.

	31/12/2008
Achats matières et fournitures	84 940,77
Autres charges	961,17
Crédit bail, locations, charges locatives	44 510,59
Différences négatives de change	755,00
Entretien et réparations	1 674,90
Etudes, documentation, colloques	791,90
Frais CCIR	1 722 084,90
613200 -Loyer campus	1 320 700,00
651200 -Redevance marques	100 000,00
656200 -Prestations CCIR	301 384,90
Impôts & taxes	81 145,00
Intérim, rémunérations intermédiaires	-884,76
Poste, télécoms, banques, cotisations	48 662,84
Primes d'assurances	53 387,46
Salariés CCIR mis à disposition	7 986 844,00
Sous-traitance générale	1 751,00
<b>Sous-total</b>	<b>10 026 624,77</b>

- o Produits versés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen au titre de l'exercice clos au 31/12/2008.

	31/12/2008
Autres intérêts et produits assimilés	11 305,40
Autres produits	53,08
Contributions TATP reçues	2 600 000,00
748200 -Subvention CCIR	2 400 000,00
748300 -Bourses d'études CCIR	200 000,00
Débours récupérés	54,81
Prestations de service	13,00
Transfert de charges d'exploitation	11 747,08
<b>Sous-total</b>	<b>2 623 173,37</b>

**Association Groupe ESC****Exercice clos le 31 décembre 2008**o Détail des dettes

L'association Groupe ESC Rouen fait apparaître les dettes suivantes vis-à-vis de la CCIR :

- Dettes fournisseurs : 935 844,05 €
- Fournisseurs, factures non parvenues : 694 700,88 €

▪ Détail des créances

- Compte courant CCIR : 2 528,65 €

▪ ADESCAHNo Charges comptabilisées au titre de l'ADESCAHN

	31/12/2008
Autres charges	261 701,00
656130 -Contribution CFA ESCMT	261 701,00
Publicité, publications, relations publiques	7 918,76
Transport, déplacements, réceptions	31 181,94
<b>Sous-total</b>	<b>300 801,70</b>

o Produits comptabilisés au titre de l'ADESCAHN

	31/12/2008
Prestations de service	2 268 714,34
706736 -Prestations refacturées CFA-ESCMT 2ème année	1 107 970,00
706737 -Prestations refacturées CFA-ESCMT 3ème année	1 160 744,34
Transport des apprentis	31 181,94
<b>Sous-total</b>	<b>2 299 896,28</b>

o Détail des créances

Il existe une créance envers l'ADESCAHN de 966 896 € au 31/12/2008.

▪ OGCo Charges comptabilisées au titre de l'OGC

	31/12/2008
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	59 010,25
671880 -Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	59 010,25
Transport, déplacements, réceptions	11 334,70
<b>Sous-total</b>	<b>70 344,95</b>

o Détail des dettes

Il existe une dette vis-à-vis de l'OGC d'un montant de 59 070,25 €.

Association Groupe ESC

Exercice clos le 31 décembre 2008

▪ ESIGELEC○ Charges comptabilisées au titre de l'ESIGELEC

	31/12/2008
Publicités, communications	800,00
<b>Sous-total</b>	<b>800,00</b>

○ Produits comptabilisés au titre de l'ESIGELEC

	31/12/2008
Prestations de service	61 825,00
<b>Sous-total</b>	<b>61 825,00</b>

○ Détail des créances

Il existe une créance vis-à-vis de l'ESIGELEC d'un montant de 61 825 €.

▪ CEPPIC○ Charges comptabilisées au titre du CEPPIC

	31/12/2008
Intérim, rémunérations intermédiaires	752,02
Impôts et taxes	4 183,24
Autres charges	5 229,00
<b>Sous-total</b>	<b>10 164,26</b>

○ Produits comptabilisés au titre du CEPPIC

	31/12/2008
Débours récupérés	16 429,00
<b>Sous-total</b>	<b>16 429,00</b>

○ Détail des créances

Il existe une créance vis-à-vis du CEPPIC d'un montant de 16 429 €.

○ Détail des dettes

Il existe une dette vis-à-vis du CEPPIC d'un montant de 3 328,26 €.

**RSM Secno**

28 Rue Alfred Kastler  
76130 MONT SAINT AIGNAN  
Tél. : 02 35 59 76 76 - Fax : 02 35 59 11 55

**Association Groupe ESC**

**Exercice clos le 31 décembre 2008**

**21. Engagements recus**

L'agglomération de Rouen a accordé à l'Association Groupe ESC une subvention de 250 000 € par an pour la période allant de l'exercice 2007 à l'exercice 2011.

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

### EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice.

En application de l'article R.612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions soumises aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce et intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## 1- CONVENTIONS ENTRE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUEN ET LE GROUPE ESC ROUEN

### Personnes concernées :

- Christian HERAIL, membre du Conseil d'Administration du Groupe ESC Rouen et Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen
- Alain BOISSIERE, membre du Conseil d'Administration du Groupe ESC Rouen et Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen
- Jean-Marie LECROSNIER, membre du Conseil d'Administration du Groupe ESC Rouen et Vice Président Commerce de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen

### a- Transfert de la gestion du Groupe ESC Rouen opéré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen au profit de l'association Groupe ESC Rouen.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen et le Groupe ESC Rouen ont signé le 13 mai 2009 une convention de régularisation du transfert de la gestion du Groupe ESC Rouen. Les montants figurant au titre de cette convention dans les comptes du Groupe ESC Rouen au 31 décembre 2008 sont les suivants :

Immobilisations apportées :	968 752 €
Charges constatées d'avances :	198 530 €
Créances :	52 186 €
Compte courant :	8 693 536 €
	-----
Total actif	9 913 004 €
Subvention d'équipement :	1 004 €
Produits constatés d'avance :	9 809 121 €
Dettes :	102 879 €
	-----
Total passif	9 913 004 €

### b- Convention de gestion entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen et le Groupe ESC Rouen

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen et le Groupe ESC Rouen ont signé le 31 mars 2008 une convention de gestion administrative, financière et pédagogique du Groupe ESC Rouen. Cette convention a fait l'objet d'une autorisation par votre conseil d'administration le 18 décembre 2007.

Elle se décline en :

- Une convention de gestion du personnel mis à disposition relative à la délégation de gestion, au détachement et à la mise à disposition de personnel. Le coût total comptabilisé en charges par l'association au 31 décembre 2008 représente 7 986 844 €.
- Une convention de mise à disposition de locaux. Le montant des loyers comptabilisé en charges par l'association représente 1 320 700 € au 31 décembre 2008 et se décompose de la manière suivante :

- Loyer annuel : 1 280 000 €
- Redevance supplémentaire de 4 % liée aux travaux réalisés : 40 700 €

- Une convention de mise à disposition de moyens humains et matériels, définissant les modalités de mise à disposition par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen des moyens humains et matériels nécessaires au bon fonctionnement de l'association. Au titre de cette convention, l'association a enregistré dans les comptes clos le 31 décembre 2008 une charge de 440 938 €, se répartissant de la manière suivante :
 

- Prestations de services fonctionnels :	301 385 €
- Cession d'immobilisations en cours :	139 553 €
  
- Une concession de licence de marque. La licence de marque facturée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen s'élève à 100 000 € au titre de l'exercice 2008.
  
- Une convention de gestion centralisée de trésorerie. Au 31 décembre 2008, le compte courant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen présente un solde débiteur de 2 528 € dans les comptes du Groupe ESC Rouen. Au titre de l'exercice 2008, ce compte courant a généré un produit financier de 10 998 € dans les comptes du Groupe ESC Rouen.
  
- Une convention d'objectifs et d'axes prioritaires, déterminant les principaux axes sur lesquels le Groupe CCI Rouen souhaite intervenir et orienter sa subvention au bénéfice de l'activité formation initiale supérieure. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, la subvention versée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen au Groupe ESC Rouen représente 2 600 000 €.
  
- Un contrat d'assurance souscrit par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen au profit de l'ESC Rouen. Le montant refacturé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen au Groupe ESC Rouen représente 53 387 €.

## **2- CONVENTION ENTRE L'OGC ET LE GROUPE ESC ROUEN**

### Personne concernée :

- Arnaud LANGLOIS-MEURINNE, Directeur de l'ESC Rouen et Président de l'OGC

Dans le cadre d'une convention de partenariat signée le 17 février 2009, le Groupe ESC Rouen a accordé à l'OGC une subvention exceptionnelle de 59 010 € au titre de l'exercice 2008.

## **3- CONVENTIONS ENTRE L'ADESCAHN ET LE GROUPE ESC ROUEN**

### Personnes concernées :

- Gérard ROMEDENNE, Président du Groupe ESC Rouen et membre du Conseil d'Administration de l'ADESCAHN
- Christian HERAIL, membre du Conseil d'Administration du Groupe ESC Rouen et Président de l'ADESCAHN
- Vincent LE PRINCE, membre du Conseil d'Administration du Groupe ESC Rouen et membre du Conseil d'Administration de l'ADESCAHN

### a- Contribution d'équilibre

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, la contribution d'équilibre versée à l'ADESCAHN par le Groupe ESC Rouen représente 261 701 €.



b- Prestations pédagogiques

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, le Groupe ESC Rouen a facturé à l'ADESCAHN les prestations pédagogiques des apprentis pour les programmes de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année. Ces prestations représentent 2 268 714 €.

**4- CONVENTION ENTRE L'ESIGELEC ET LE GROUPE ESC ROUEN**

Personnes concernées :

- Christian HERAIL, membre du Conseil d'Administration du Groupe ESC Rouen et Président de l'ADESCAHN
- Alain BOISSIERE, membre du Conseil d'Administration du Groupe ESC Rouen et membre du conseil d'administration de l'ESIGELEC


Le Groupe ESC Rouen a facturé à l'ESIGELEC une formation « Badge BFO » dispensée à France Telecom. Cette facturation représente 61 825 € au 31 décembre 2008.

Fait à MONT SAINT AIGNAN,  
Le 29 juin 2009

**RSM Secno**



**Franck DUCLOS**  
*Commissaire aux Comptes*



**Eric MASUREL**  
*Commissaire aux Comptes*